



Agression avec arme de chasse

Par **Patpatou**, le **06/12/2015** à **07:26**

Bjr M°.M.Le 12.11.2011 mon épouse et moi même avons été menacez et agressez par notre voisin en état ébriété avec un fusil de chasse.en voulant le désarmer il m'a frapper au visage j'ai du me faire recoudre*3 fils* a l'arcade gauche et fracturer mon portail.J'ai réussi a le désarmer et rentrer chez nous suite au dépôt de plainte nous avons constatez que l'arme n'était pas charger mais mon épouse et moi avons eu la peur de notre vie elle en a fait une déprime et perdue 8 kilos !! .Ce Monsieur a été condamner au pénal a une amende mais malgré un avocat depuis aucune nouvelles

Après plusieurs demandes de renseignements mon avocat celui ci me dit toujours qu'il faut attendre ???Je veux bien mais depuis 4 ans avec un voisin ****Dangereux****qui bois souvent et mon métier de chauffeur international je part la semaine je ne suis pas tranquille .il n'y aurait pas un article de loi ou autre chose pour faire avancer notre affaire car je trouve bizarre que pour un geste si grave en plus avec notre voisin direct dure si longtemps ?? Pouvez vous me renseigner et me donnez la marche a suivre pour faire bouger notre avocat qui il me semble laisse traîner l'histoire ! Merci a vous .